

FORMATION CONTINUE ICH
DROIT DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
VENDREDI 7,14 ET 21 JUIN 2019
CNAM DE GRENOBLE

INSTITUT D'ÉTUDES
ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES
APPLIQUÉES À L'IMMOBILIER,
LA CONSTRUCTION ET L'HABITAT

le cnam
Auvergne – Rhône-Alpes

Vendredi 7 juin 2019

8h30 - 9h00 : Accueil et café

9h00 - 12h30 : L'identification du cadre juridique de la vente immobilière

Intervenants : Me Marie CANTELE et Me Cédric LENUZZA : Avocats au barreau de Grenoble spécialisés dans l'immobilier, Cabinet SCP SAUL GUIBERT-PRANDINI-LENUZZA.

- Les principes fondamentaux du droit des contrats : conditions de validité et sanctions, effets des contrats, quasi-contrats.

- Les impacts de la réforme du droit des contrats et de sa loi de ratification sur la vente immobilière : application dans le temps, formation et exécution du contrat, les obligations générales de bonne foi et d'information.

13h30 - 17h00 : Le mandataire en transaction immobilière

Intervenants : Me Marie CANTELE et Me Cédric LENUZZA : Avocats au barreau de Grenoble spécialisés dans l'immobilier, Cabinet SCP SAUL GUIBERT-PRANDINI-LENUZZA.

- La responsabilité et la commission de l'agent.

- L'avocat mandataire en transaction immobilière.





Vendredi 14 juin 2019

8h30 - 9h00 : Accueil et café

9h00 - 12h30 : Les problématiques
techniques

Intervenant : Hervé BREUILLARD : Co-gérant du cabinet d'expertise en diagnostic immobilier ACTE 2I, Expert judiciaire à la cour d'appel de Grenoble.

- Notion de décentes et réglements sanitaires
- Diagnostics immobiliers obligatoires.

13h30 - 17h00 : Négociation entre
les parties et le contenu
de la promesse de vente unilatérale

Intervenant : Jean-Claude MIRIBEL : Président fondateur - Réseaux Cimm Immobilier. Membre du Conseil national de la transaction et de la gestion immobilière.

- Offre de vente et offre d'achat
- Notion de pacte de préférence et ses limites
- Compromis de vente et promesse synallagmatique :
 - les outils de l'agent immobilier
 - Délai de rétraction et réflexion
 - Conditions suspensives.

Vendredi 21 juin 2019

8h30 - 9h00 : Accueil et café

9h00 - 12h30 : Les impacts des conditions suspensives & les droits de préemption des personnes privées et publiques

13h30 - 17h00 : Les responsabilités notariales et le tarif des actes notariés, les aspects fiscaux de la vente immobilière & la vente d'immeuble : quelques situations à risque

Public concerné

Directions immobilières, directions juridiques, agents immobiliers, syndics de copropriété, avocats, notaires, mandataires et négociateurs en transaction immobilière, gestionnaires de patrimoine immobilier.

Lieu

Le Cnam de Grenoble
1, rue des Trembles
38 100 Grenoble

Date et horaires

Vendredi 7, 14 & 21 juin
8h30 - 12h30 & 13h30 - 17h00

Soit 21 heures de formation délivrées au titre de la formation continue des professions immobilières

Cnam-ICH
1, rue des Trembles - 38 100 Grenoble
Tél : 04 78 58 19 18

Bulletin d'inscription et conditions générales de vente joints

N°organisme de formation : 82690751869 / N°Siret : 44320628900045 code APE 8542Z

